

échelle d'instruments financiers ciblés, y compris des garanties. Par ailleurs, le partenariat vise à développer les investissements et le commerce dans le secteur des énergies renouvelables. Ce partenariat a porté également sur les instruments et les réglementations nécessaires pour permettre à la Tunisie d'exporter de l'énergie renouvelable et d'autres produits vers l'UE en vue de l'introduction du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières/ Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM).

Par conséquent, cet accord est de nature à confirmer un positionnement ancien de la Tunisie en tant que carrefour énergétique entre l'Afrique, et l'Europe. En effet, la Tunisie, à la croisière du bassin oriental et occidental de la Méditerranée, est connectée à l'Europe via le gazoduc Transmed, entré en fonctionnement en 1983. Cette connectivité sera renforcée par le projet du câble électrique Elmed et dont l'accord offre des facilités de garanties ainsi qu'une enveloppe financière. A notre avis le volet énergétique de l'accord de partenariat s'insère parfaitement dans le cadre de la stratégie du secteur de l'énergie à l'horizon 2035<sup>4</sup>. Il lui donne plus d'ambition en lui assurant une ouverture sur les financements européens ainsi qu'une insertion plus forte dans le commerce des énergies renouvelables. La Tunisie devrait saisir cette opportunité en accélérant le rythme de ses réalisations et en levant les obstacles, notamment bureaucratiques, qui alourdissent le climat des affaires dans le secteur. La stratégie du secteur de l'énergie à l'horizon 2035 a formulé une feuille de route claire et précise ainsi qu'un portefeuille de projets structurants. Toutefois, cette stratégie confronte un défi majeur qui résidera dans la nécessité de l'amélioration de la capacité de « délivrance » et de mise en œuvre du secteur. A cet effet nous proposons un ensemble de mesures de nature à faire réussir l'intégration entre la stratégie nationale et le partenariat et à faire positionner le secteur de l'énergie comme un véritable moteur de croissance économique et de développement durable.

### Propositions

- Un meilleur positionnement du secteur de l'énergie dans le travail gouvernemental.
- Relever le niveau de coordination entre le secteur énergétique et les autres secteurs.
- Mettre en place un système d'information énergétique intégré.
- Engager un programme structurant d'investissements.
- La révision et la simplification du cadre réglementaire et administratif des énergies renouvelables.
- La mise en place d'un environnement d'investissement favorable dont la première condition est la mise en place d'un régulateur électrique indépendant.
- Adoption d'une politique de financement à travers un meilleur engagement du secteur financier national et international dans le développement du marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- La mise en place des programmes structurants d'électrification des usages notamment l'électrification du secteur du transport grâce à une politique volontariste de diffusion des véhicules électriques et se positionner comme fournisseur principal (leader) d'hydrogène vert à l'Europe.
- Adopter une politique de communication dynamique et assertive.

<sup>4</sup> Cette stratégie prévoit trois phases : une première phase 2023-2025 de réforme institutionnelle et réglementaire, une deuxième phase 2025-2030 de stabilisation et une troisième phase 2030-2035 d'expansion.



## ***Les enjeux politiques et stratégiques de la coopération Tuniso-européenne dans le secteur de l'énergie :***

### ***vers une meilleure intégration entre la stratégie nationale et le volet énergétique de l'accord « partenariat stratégique complet »<sup>1</sup>***

#### ***Introduction : contexte et questionnements***

Le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022 a fortement impacté l'économie mondiale et spécialement les économies européennes en créant un défi majeur de sécurité énergétique. Par conséquent nous notons des changements notables au niveau du paradigme énergétique mondial. Ainsi, le contenu géopolitique des relations entre le Maghreb et l'Europe se trouve fortement impacté. En ce qui concerne la Tunisie, l'impératif sécuritaire se compose avec l'impératif urgent de transition énergétique.

Par ailleurs, et dans le cadre des travaux du CTRI nous formulons l'hypothèse suivante : *désormais, les liaisons énergétiques Afrique-Europe vont pivoter vers des liaisons multilatérales et vers un corridor intercontinental Afrique-Europe créant une offre énergétique multi pays répondant à un besoin énergétique multi pays, africains et européens*<sup>2</sup>. Partant de ce constat, nous estimons que la Tunisie est en mesure de repenser sa stratégie énergétique à la lumière de ces grandes mutations géopolitiques et géostratégiques. En outre, il est à noter que c'est dans le cadre de ce contexte mouvant qu'est intervenu l'accord de « *partenariat stratégique complet* » signé le 16 juillet 2023 entre l'Europe et la Tunisie et dont le volet énergétique revêt une importance capitale pour les parties signataires.

#### ***I-Diagnostic et Cartographie des risques du secteur énergétique tunisien***

Depuis l'année 2011, la Tunisie est entrain de vivre une triple transition : énergétique, écologique, digitale et qui sont toutes couplées avec une transition politique. Spécialement, le secteur de l'énergie souffre de plusieurs maux et vit une crise profonde. En effet, ce secteur connaît une aggravation importante du déficit qui s'est traduite par la détérioration de plusieurs indicateurs : indépendance énergétique, augmentation de l'importation des énergies fossiles, déséquilibre financier accentué des déficits du budget de l'Etat et de la balance commerciale, etc. A ceci s'ajoute une mauvaise image du secteur auprès du grand public causée par un déficit de gouvernance et de communication. Tous ces aspects sont de nature à aggraver la cartographie des risques du secteur.

<sup>1</sup> « partenariat stratégique complet » signé le 16 juillet 2023 entre la CE et la Tunisie

<sup>2</sup> Voir la note d'orientation du séminaire du CTRI : « La Tunisie, Carrefour Énergétique? » organisé le 6 juillet 2023 à Tunis.

## 1-Diagnostic du secteur

L'analyse rétrospective<sup>3</sup> du bilan énergétique sur la période 2010-2021 a mis en exergue un changement structurel du système énergétique Tunisien au niveau de ses trois composantes : production, consommation et transformation.

### 1-1.La production

La production nationale annuelle du pétrole brut a connu une régression importante en passant de 3633 ktep en 2010 à 1962 ktep en 2021, soit une baisse globale sur toute la période de 48% et un taux moyen de décroissance de 5.8% par an.

### 1.2. La consommation d'énergie primaire

La consommation d'énergie primaire a connu une croissance annuelle moyenne de 1,2% passant de 9,2 Mtep à 10,5 Mtep. L'évolution de la répartition de la consommation par forme d'énergie demeure dominée par les hydrocarbures qui ont couvert 99% du Mix énergétique contre seulement 1% pour les énergies renouvelables. Le Gaz naturel, notamment pour la production d'électricité constitue la part la plus importante, soit environ 54%.

### 1.3. La transformation énergétique

Sur la période 2010-2021, la production électrique totale, y compris l'autoproduction, est passée de 16.4 TWh en 2010 à 22.1 TWh en 2021, soit une progression de 35% sur toute la période et un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2.8%.

La part des énergies renouvelables dans la production nationale d'électricité est passée de 1.2% en 2010 à 4.2% en 2021, la contribution des énergies renouvelables reste largement en dessous des objectifs fixés par le Plan Solaire Tunisien (12% en 2020).

### 1.4. Le déficit énergétique

La baisse de la production nationale des hydrocarbures et l'augmentation de la demande d'énergie primaire ont engendré un déficit énergétique qui s'est traduit par une détérioration de l'indépendance énergétique passant de 78% en 2010 à 44% en 2021 (hors biomasse et redevance du gaz algérien).

## 2-Cartographie des risques

### 2.1. Le risque de non approvisionnement

Le risque de rupture de l'approvisionnement des produits énergétique est le premier risque à mettre en exergue pour la Tunisie et plus particulièrement, le risque de non approvisionnement en gaz naturel.

### 2.2. Le risque de « non-durabilité » du secteur

Les fragilités du secteur énergétique tunisien ont commencé à émerger depuis quelques années comme risque majeur du pays. Cette non-durabilité est la résultante de la combinaison des dimensions financière, sociale et écologique. Au niveau financier, et pour l'année 2022, les importations de l'énergie ont représenté près de 41% du déficit global de la balance commerciale alors que la subvention à l'énergie a atteint 7,6 milliards de dinars représentant plus de la moitié de l'ensemble des dépenses de la caisse de compensation.

### 2.3. Le risque de non mise en œuvre

Les pouvoirs publics tunisiens ont souvent annoncé des objectifs ambitieux en termes d'efficacité énergétique (réduire la consommation d'énergie primaire de 30% à l'horizon 2030, par rapport au scénario tendanciel) et d'énergies renouvelables (atteindre une part des énergies renouvelables dans le mix électrique de 30% en 2030). Ces objectifs ont fait partie intégrante de la stratégie énergétique de 2016 et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) de la Tunisie de 2015 et celle actualisée en 2021 et 2023. Toutefois, et malgré les efforts consentis, les objectifs fixés sont loin d'être atteints. En effet, la contribution des énergies renouvelables ne dépasse pas, aujourd'hui, 4% de la production électrique.

### 3. Synthèse des faiblesses du secteur énergétique

- Effet conjugué d'une forte augmentation de la demande d'énergie avec une faiblesse accrue de la production nationale.
- Une dépendance aux énergies conventionnelles et notamment au Gaz naturel algérien.
- Très faible part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.
- Difficultés à honorer les engagements financiers vis-à-vis des fournisseurs et partenaires internationaux engendrant des difficultés d'approvisionnement.
- Effet inflationniste et difficulté à concilier la dimension économique et la dimension sociale.
- Une intensité carbone en progression et le secteur de l'énergie est le plus grand contributeur dans les émissions de Gaz à Effet de Serre(GES) en Tunisie (60%).
- Secteur entièrement sous le contrôle direct de l'Etat et faiblesse des partenariats public-privé.
- Une marginalisation institutionnelle et organisationnelle de plus en plus importante dans le processus de prise de décision gouvernement.
- Absence d'une autorité de régulation indépendante.
- Faibles capacités de planification stratégique et de mise en œuvre et manque de cohérence et de synergie des politiques publiques.
- Faiblesse de capacités de veille et de positionnement géostratégique.

### II. Impératifs énergétiques et nouveau positionnement géopolitique de la Tunisie

Si nous partons d'une lecture macroscopique de la situation sociopolitique de la Tunisie, depuis l'avènement du printemps arabe, en 2011, nous pouvons avancer l'idée que les équilibres géopolitiques et géostratégiques du pays sont bouleversés. Et, plus particulièrement, nous constatons que les enjeux énergétiques occupent, plus que jamais, une place capitale dans la définition des priorités. En effet, la stratégie énergétique de la Tunisie ne peut plus être une simple stratégie de sécurité énergétique, en revanche, elle pourrait aspirer à devenir une stratégie de positionnement géo-stratégique en renforçant le choix de la Tunisie comme carrefour, zone de transit et corridor énergétique entre l'Afrique et l'Europe. La position tunisienne au carrefour de l'Afrique du nord et de l'Europe, entre deux grands pays producteurs d'hydrocarbures (Algérie et Lybie) et plusieurs pays consommateurs européens à l'Ouest lui confère un rôle géostratégique potentiel en tant que corridor ou hub des transits et échanges énergétiques.

Le dimanche 16 juillet, la Tunisie a procédé à la signature d'un protocole d'accord pour un « **partenariat stratégique complet** » avec l'Union Européenne. Le volet énergétique du partenariat occupe une place centrale. L'accord a annoncé clairement que les parties conviennent que les objectifs du partenariat stratégique pour l'énergie nécessitent la mobilisation à grande

<sup>3</sup> Voir : Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Énergie, « la stratégie nationale du secteur de l'énergie à l'horizon 2035 », février 2023.